

A l'att. des
membres de la COC

Genève, le 4 septembre 2020

11^e réunion nationale de la Conférence Suisse des offices de conciliation au sens de la loi sur l'égalité (COC) le 26 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le regret de vous informer de l'annulation de la 11^e réunion nationale des offices de conciliation au sens de la loi sur l'égalité, le jeudi 26 novembre 2020 à Genève.

La crise sanitaire liée au COVID-19 que nous traversons actuellement, ainsi que l'incertitude liée à l'évolution de la situation à Genève, ne nous permettent pas de garantir la tenue de la 11^e réunion nationale des offices de conciliation au sens de la loi sur l'égalité, dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons donc convenu de reporter la 11^e réunion à l'année prochaine, année anniversaire de la loi sur l'égalité qui fêtera ses 25 ans d'existence.

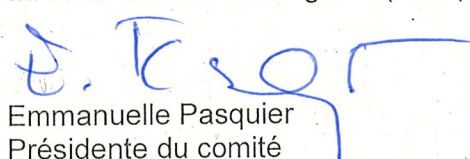
Nous nous réjouissons ainsi de vous accueillir le **jeudi 25 novembre 2021** à Genève. Le programme vous parviendra ultérieurement.

La cotisation annuelle reste due et s'élèvera pour 2021 également à CHF 700.00. Lors de l'Assemblée générale en novembre, nous déciderons de la manière dont les cotisations devraient être réparties au cours des prochaines années.

Quant à la 12^e réunion, elle se tiendra en 2023, l'intervalle de 2 ans entre chaque réunion étant maintenu.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Conférence suisse des offices de conciliation
au sens de la loi sur l'égalité (COC)


Emmanuelle Pasquier
Présidente du comité

